

Bruxelles, le 4 mai 2001

- A Monsieur le Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement,
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs,
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes,
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française,
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires subventionnées,
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires de la Communauté française,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires fondamentales et secondaires spéciales subventionnées,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires fondamentales et secondaires spéciales de la Communauté française,

POUR INFORMATION:

- Aux membres du service d'Inspection,
- Aux associations de Parents.

Madame, Monsieur,

En tant que responsable d'un établissement scolaire, vous avez certainement à cœur de défendre l'accès à la culture et à l'univers du livre pour chacun de vos étudiants. Quel que soit son bagage culturel, son âge ou sa situation financière.

Le chèque-Lire est un outil qui permet de mener une véritable action culturelle et sociale en offrant l'accès au livre à tous, tout en laissant pleine liberté à celui qui reçoit le chèque de choisir le ou les livres qu'il souhaite découvrir.

En effet, le Chèque-Lire est valable pour l'achat de tout livre: de la bande dessinée au dictionnaire, en passant par la poésie, le roman, l'album illustré ou le manuel scolaire.

...

Ce cadeau vous donne l'occasion d'organiser une action culturelle et pédagogique autour du livre et de la lecture: rencontre d'auteurs de votre région, concours pour inviter les jeunes à découvrir le monde du livre, cadeau pour la rentrée des classes.

Vous trouverez ci-joint une information plus détaillée sur le Chèque-Lire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pierre HAZETTE

Le Chèque-Lire, pour une action culturelle dans le cadre scolaire

Un constat

Une partie importante de la population n'a pas accès à une culture participative.

Et il ne s'agit pas uniquement d'un problème d'alphabétisation, de scolarité ou de niveau d'études. La culture n'est pas une priorité dans les besoins d'un ménage. La lecture, en particulier – moins soumise aux matraquages publicitaires que d'autres moyens de communications (cinéma et musique, par exemple) – est mise en danger par notre société contemporaine.

Un credo

Nous pensons que le droit de choisir ses loisirs est un droit fondamental. Un devoir aussi, dans une démocratie qui veut faire de chaque citoyen un adulte responsable.

Nous pensons qu'il est important de permettre à tous d'avoir accès à la culture en pleine liberté. Avec le droit de choisir, d'élire et de refuser.

Une solution : le Chèque-Lire

Ce chèque cadeau d'une valeur de 200 ou de 500 FB permet à la personne qui le reçoit de s'acheter le livre de son choix (dictionnaire, roman, essai, BD...) dans près de 300 librairies adhérentes. Cet outil culturel dont le but est de promouvoir la lecture permet de rendre le livre accessible au plus grand nombre. En offrant des Chèques-Lire, on offre la liberté d'affirmer un choix.

Notre souhait le plus cher

Nous souhaitons vivement que ce cadeau original mobilise les énergies et que des **actions** de toutes sortes **autour du livre et de la lecture** fleurissent un peu partout.

Les formes **d'exploitation pédagogique** du Chèque-Lire sont infinies.

Outre l'encouragement à la réussite (cadeau en début ou fin d'année scolaire, concours d'écriture...) il offre à **chaque élève la responsabilité de son choix de lecture**.

Un moyen exceptionnel pour développer, à l'école et à la maison, l'intérêt des jeunes pour le livre.

Le Chèque-Lire peut ainsi se révéler un support intéressant pour les enseignants.

En développant le goût de la lecture, on offre aux jeunes une source d'information, une ouverture d'esprit, qui permettent de développer un regard critique sur la société dans laquelle ils vivent.

En permettant à l'élève de choisir un livre qui lui plaît, on suscite chez lui l'envie d'en lire davantage...

C'est pourquoi, le Chèque-Lire soutient des événements qui font découvrir aux élèves le plaisir du livre, de l'écriture, de l'imaginaire...

Pour lancer une opération Chèque-Lire dans votre établissement ou obtenir de plus amples informations, **contactez le Chèque-Lire :**

Quai aux Pierres de taille, 37 – 1000 Bruxelles

Tel. 02/ 210 89 60 Fax. 02/210 89 69

Info@chequelire.be www.chequelire.be

Le chèque-Lire est un outil qui permet de mener une véritable action culturelle et sociale en offrant l'accès au livre à tous, tout en laissant pleine liberté à celui qui reçoit le chèque de choisir le ou les livres qu'il souhaite découvrir.

En effet, le Chèque-Lire est valable pour l'achat de tout livre: de la bande dessinée au dictionnaire, en passant par la poésie, le roman, l'album illustré ou le manuel scolaire.

Ce cadeau vous donne l'occasion d'organiser une action culturelle et pédagogique autour du livre et de la lecture: rencontre d'auteurs de votre région, concours pour inviter les jeunes à découvrir le monde du livre, cadeau pour la rentrée des classes.

Vous trouverez ci-joint une information plus détaillée sur le Chèque-Lire.

Nous sommes bien entendu à votre disposition au 02/ 210. 89. 60 ou 61 pour plus d'information, de même que sur le site: www.chequelire.be.